

COMPTE RENDU

Instance de Proximité « Information et Sports »

10 juin 2025

Étaient présents :

Direction : Frédéric Debains (RH, président de l'instance), Maria Bivic (Dialogue Social), Muriel Pleyne (directrice-adjointe de l'information), Célia Mériquet (directrice des éditions numériques).

Représentants de proximité : Mathilde Goupil (SNJ), Nathalie Briand (CGT), Valérie Verduron (CFDT), Kamel Founas (CGC)

Questions récurrentes

1- Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfotv et .fr) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été prises en charge par leurs directions respectives? Pour quelles raisons?

Réponse de la direction : 0

2- Quels sont les reportages pour France 2 + France 3 + FranceInfotv, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquels un.e JRI a réalisé un montage ?

Réponse de la direction : 0

RH

3- Climatisation et problèmes de santé au travail

Lors de la dernière IP la direction s'est engagée à une révision complète et à un grand nettoyage de la climatisation au niveau des locaux de la coordination.

- Quand cette intervention va-t-elle commencer ?
- Va-t-elle entraîner l'arrêt de la climatisation dans tout le bâtiment ? Dans quel périmètre, et pour combien de temps ?
- Y aura-t-il de la climatisation cet été dans le bâtiment ?

La direction indique que l'intervention a eu lieu mais que cela n'a pas résolu le problème. Les RP remarquent que la climatisation semble à l'arrêt dans tout le bâtiment sauf dans les parties techniques, ce qui entraîne des températures élevées avec l'été qui arrive et des soucis de renouvellement de l'air.

4- Pédaler ou ramer au travail?

Des bureaux-vélo (sorte de vélo d'appartement avec une tablette conçu pour poser un ordinateur et travailler tout en restant actif) existent visiblement à France TV (certains peuvent être aperçus à travers les vitres du 3e étage donnant sur la passerelle).

- La direction peut-elle détailler le mobilier existant (bureau vélo, bureau debout etc) en interne pour travailler en combinant une légère activité physique ?
- Comment les salariés doivent-ils faire pour en faire la demande ?

Le vélo a été acheté par le Media Lab sur le budget du service. Il n'est pas prévu d'en acheter d'autres.

5- Salle de repos : cartographie du siège

- Pourrait-on, à l'instar des douches, avoir un recensement des salles de repos au siège ? Avec les lieux précis avec la mention de salle de repos spécifiquement dédié ou pas.

Il n'existe pas de cartographie des salles de repos pour le moment. Elle est en cours et sera présentée à la prochaine Instance.

6- Espace "moins" convivial au 5^{ème} étage

Des placards ont été installés dans la salle conviviale du 5^{ème}, à côté du service JRI, rendant l'espace du coup bien moins grand et convivial :

- À qui sont les placards ?
- Pourquoi ici ?

Les placards servent pour accueillir les vêtements des présentateurs de France Info TV et ils ont été installés à cet endroit faute de place ailleurs.

6bis-Nouveaux bureaux au 5^{ème} ...affectation?

Au 5^{ème} étage sur l'emplacement des anciens bureaux de Complément d'Enquête, des open space ont été réaménagés.

- À qui sont-ils destinés ? A quand l'aménagement des salariés qui l'intègrent ?

Dans le projet Campus, Complément d'enquête a été déplacé du R5.510 vers le R4.8. L'espace R5.10 a été réaménagé pour accueillir les salariés de la Fabrique.

7- Ateliers et séminaire journalisme à FTV

Les RP réclament la synthèse promise par la direction.

La synthèse a été fournie par la direction.

8- Visite médicale aux oubliettes

De nombreux salariés s'étonnent de ne jamais avoir rencontré la médecine du travail, ou de ne pas s'être vus proposer de visite depuis 7, 8 ou 9 ans. La direction peut-elle rappeler le nombre et la fréquence des visites obligatoires, si elles existent ? Celles-ci doivent-elles être demandées par le salarié ou la médecine du travail doit-elle contacter les salariés en temps voulu ?

La visite médicale réglementaire est prévue (visite d'information et de prévention).

La direction rappelle qu'elle est obligatoire dans les 3 mois suivant l'embauche d'un nouveau salarié et renouvelée tous les 5 ans.

Les autres visites obligatoires sont effectuées pour la reprise après un arrêt long, et à 45 ans.

Il y avait une assistante au service médical qui planifiait ces visites mais ce poste n'a pas été maintenu pendant plusieurs années, d'où le retard pour cette planification.

Une assistante vient d'être recrutée et va relancer les convocations pour les visites médicales.

D'autre part, la direction souligne que des salariés convoqués ne se présentent pas au RDV : les RH vont rappeler aux managers le caractère obligatoire de ce suivi médical afin qu'ils transmettent cette information à leur service.

Les RP trouvent incohérent et risqué d'élaborer des mesures de prévention dans les DUERP et de ne pas assurer le suivi médical des salariés.

9- Élu-e RS une fois et plus de CSE?

- Sur quelle base juridique s'appuie la direction qui a indiqué en réponse à une élue du CSE que toute personne élue du CSE qui siège en qualité de RS en CSE ne peut plus ensuite siéger au CSE en tant qu'élue ?

Il n'y a pas de cumul possible entre mandat de RS et d'élue au CSE. Cette interdiction date de l'arrêt de la Chambre Sociale de la Cour de Cassation du 17/07/1990 numéro 89-60.729. Cette jurisprudence a été renouvelé le 11/09/2019 18-23.769.

L'arrêt du 22/01/2020 19-13.269 indique que cette interdiction est d'ordre publique et que l'entreprise ne peut pas y déroger.

10-Transparence pour les mesures individuelles 2025

Les RP demandent ainsi que le prévoit l'accord collectif de 2013, la communication de la liste des mesures individuelles accordées lors des comités salaires de 2025.

- À partir de quel mois les revalorisations seront effectives sur le bulletin de salaire?

Les revalorisations salariales devraient être sur la feuille de paie de juin.

Direction de l'information

11- Absence d'encadrement à la redaction nationale en juillet et août

Les RP ont été alertés par des salariés que dans certains services les cadres seront absents en juillet et en août (service société par exemple).

- Alors qu'on demande aux salariés de prévoir les congés à l'avance, comment se fait-il que les cadres des services de la RN soient absents pendant l'été laissant des semaines entières sans encadrement ?

La direction répond qu'il n'y a pas de service sans titulaire dans l'encadrement cet été. Les encadrants des services peuvent être sollicités par les éditions pendant les vacances. Il n'y a qu'une semaine, début août, pendant laquelle le service politique sera sans encadrant titulaire car ils sont affectés au 20H.

11bis- 20H: qui est cette personne ?

Une personne intervient pour le 20h, en particulier dans le choix de photos et l'habillage: ni documentaliste, ni infographiste ...

- Qui est cette personne, quelle fonction a-t-elle?
- A-t-elle un pouvoir décisionnaire, éditorial?
- À quel niveau hiérarchique se situe-t-elle par rapport aux salariés qui travaillent pour cette édition ?
- Cette personne intervient-elle sur d'autres éditions ou magazines ?

Il s'agit du directeur artistique du 20 H qui dépend de la rédaction en chef de l'édition. Il n'a pas de rôle éditorial mais un rôle de conseil sur les habillages du plateau et des chroniques. Il travaille pour cela avec les journalistes et les infographistes.

Il est rémunéré à la pige mais la direction réfléchit à le recruter car il existe un poste pour ce travail.

Si les collaborateurs rencontrent un problème avec lui, ils peuvent en parler au responsable d'édition ou au rédacteur en chef du 20H.

12- Itinérance 13H : coup de pression

Nous constatons que les missions en itinérance pour les rédacteurs de la rédaction nationale ne reposent plus, comme c'était le cas auparavant, sur le volontariat.

- Pourquoi ?
- La direction de l'information peut-elle s'engager à revenir à sa promesse initiale et à n'envoyer que les rédacteurs volontaires pour ces missions ?

La direction rectifie : il ne s'agissait pas d'une promesse mais d'un propos qui a été interprété.

La planification en itinérance est prévue 3 à 4 semaines avant ce qui laisse le temps au journaliste et au JRI de s'organiser. En cas de problèmes de dates, les collaborateurs peuvent décaler éventuellement leur planification aux dates de l'itinérance suivante.

Elle insiste sur le fait que ce ne doit pas être toujours les mêmes journalistes qui le fassent, dans un souci d'équité.

13- Redbee média: où sont les ruches? (Droit de suite)

La direction est-elle en mesure de nous confirmer que la direction de l'information ne fait pas travailler cette société de prestations audiovisuelles ?

La direction répond qu'elle n'a jamais entendu parler de cette société.

14- Points sur les effectifs des Magazines Info (droit de suite)

Les RP souhaitent encore avoir un focus plus précis sur les effectifs, CDI aux magazines de l'info.

- Parmi les **53 CDI** (c'est le nombre donné par la direction en mai dernier), combien sont issus de la rédaction ex France 2, et combien sont ex France 3 rédaction nationale ? Combien sont issus des rédactions régionales de France 3 ? Merci de détailler pour chaque magazine : Envoyé Spécial ; Complément d'Enquête ; Nous les Européens.

Lors de la dernière IP, la directrice des magazines a expliqué que les mois de mai et juin étaient l'occasion de faire du turn-over en particulier pour les journalistes en mission de détachement.

- Quel est le nombre de ces missions qui s'achèvent au mois de juin, combien sont remplacées par d'autres salariés ?

**Les journalistes qui travaillent sur les magazines ont un contrat stipulant France Télévisions : il n'est plus question de F2 et F3 depuis 10 ans. Le recrutement se fait sur des critères de compétences et selon les besoins.
Pour les détachements de la saison prochaine, cela dépendra des besoins et de la trajectoire budgétaire.**

15- Correspondants du bureau des régions à Marseille

Aucune candidature côté rédactrices/teurs, un seul côté JRI, non validée par la direction, a expliqué celle-ci tout dernièrement lors d'une réunion avec les syndicats. La direction estime avoir tenu son engagement suite à la saisine des syndicats, en l'occurrence, proposer en consultation restreinte ces postes pour créer une troisième équipe en redéploiement de postes à la direction de l'information nationale.

- Face à cette impasse, la direction va-t-elle ouvrir le poste aux journalistes du réseau et de l'Outre-mer, ce qui pourrait par le jeu de triangulaire faire aboutir le projet ?

La direction répond qu'il n'y a toujours pas de candidatures pour la 3ème équipe du bureau de Marseille.

France Info TV

Les RP souhaitent faire la connaissance du nouveau directeur de la rédaction, Romain Messy dans un moment d'échange ouvert et une première prise de contact, et qui sera l'occasion d'expliquer son projet pour le nouveau FINFO canal 16.

Romain Messy, directeur de France Info TV, participera à la prochaine Instance Information et Sports le 3 juillet.

Franceinfo.fr

16- Santé open space (droit de suite)

Dans l'open space de Franceinfo.fr au 3ème étage, aucune fenêtre ne s'ouvre pour ces bureaux situés un étage au-dessus de la rue (c'est le 3e pour FTV mais ça donne au 1er par rapport à la rue), et notamment l'hiver quand les microbes pullulent à la rédaction, ça veut dire que les maladies circulent allègrement. Et comme les journalistes travaillent en flex-office avec, sur la partie news, 3 personnes qui se suivent au même bureau sur la journée, il n'y a aucune barrière sanitaire.

La question avait été posée en IP à l'été 2024, et nous avons relancé la DRH par mail en décembre.

Voici ce qui nous avait été répondu : **"La demande a été faite en septembre au Directeur-Adjoint des Services Généraux parisiens. Ce dernier, nous a répondu qu'il allait faire chiffrer le coût de ces travaux et reboucler avec la D2S afin de s'assurer qu'aucune contrainte de sécurité/sûreté n'existe quant à cette zone. »**

À la lecture de toutes les données, il devait revenir vers nous pour nous dire si ces travaux étaient envisageables sur 2025.

- Où en est-on concernant cette demande ? Les salariés s'étonnent qu'aucune amélioration de leurs conditions de travail ne soient proposée jusqu'à présent.

La direction informe que les fenêtres ne peuvent pas être ouvertes par mesure de sécurité (risque d'intrusion de l'extérieur).

17- Signatures des sujets repris sur les réseaux sociaux

À plusieurs reprises, des reportages réalisés par France 2 et FranceInfo ont été repris par les comptes réseaux sociaux (Instagram) de Franceinfo et dans « C quoi l'info » sans que l'équipe de reportage ne soit citée, ni dans le commentaire, ni dans le texte qui accompagne la publication. La mission de ces plateformes est précisément d'aider le jeune public à discerner d'un côté les fausses informations, et de l'autre les contenus produits par des journalistes professionnels.

- Pourquoi, dans ce cas, ôter le nom des journalistes qui fabriquent le contenu sur le terrain ? Quel est l'objectif recherché ?

Dans « C'est quoi l'info ? », la citation est « réalisée par les équipes de France Télévisions » à l'oral mais nous allons mettre en œuvre des incrustations qui mentionneront les équipes à l'origine des sujets.

17 bis -Agence de presse 6media

Les RP avaient déjà posé la question en janvier et février 2022...elle était restée sans réponse à l'époque...Des journalistes ont à nouveau alerté les RP.

- Comment intervient cette agence de presse au sein de la direction de l'information ?
- Dans quel cadre : prestation ?
- Qui fait le contrôle éditorial de la mise en ligne ?

- Quel est le nombre de personnel de cette agence et qualification qui travaillent dans ce contrat ?
- Cette agence intervient-elle aussi sur les contenus des rédactions du réseau ? De l'Outre-mer ?

« **Agence de presse 6médias.** Quelle est la réponse à la question posée le mois dernier ? Pour mémoire : « Quelles sont les relations de France Télévisions avec l'agence de presse 6medias ? Pour quelles raisons les rédactions nationales sous-traitent-elles des activités journalistiques, alors que nous touchons à notre cœur de métier ? Les RP signalent que cette agence a fait l'objet de commentaires très négatifs sur les réseaux sociaux, en raison de la manière dont elle traite ses journalistes précaires. De plus, plusieurs reporters se plaignent de la qualité de la mise en ligne de leurs sujets sur le site franceinfo.fr »

Question ip janvier et février 2022

L'agence 6media est en charge des textes accompagnant les sujets par une équipe de 5 personnes par jour dédiée à FTV qui sont toutes titulaires de la carte de presse. Ils sont sous la responsabilité de la direction et des rédacteurs en chefs pour l'écriture des textes, qui doivent être proches des commentaires initiaux, en ayant recours à des mots clés qui doivent faciliter les recherches du public.

Les collaborateurs citent les sources utilisées par FTV sous la responsabilité de Pascal Doucet-Bon. La signature « réalisée par 6media » a été ajoutée à l'équipe de journalistes.

6media est en contrat avec FTV depuis janvier 2023 pour une durée de 5 ans.

DRM

18- Ateliers métiers à la doc, la finalité ?

En avril et en mai, les documentalistes ont participé à des ateliers « métiers » conduits par leurs responsables de service.

- Quelles étaient les finalités de ces derniers ?
- Lors de la restitution annoncée en juin, des décisions seront-elles annoncées ? Si oui, un temps de discussion est-il prévu avant leur mise en place ?

L'objectif était d'échanger sur les activités du service et sur les améliorations possibles quant aux moyens techniques, à l'organisation et à la collaboration entre les services. Lors de la restitution en juin, des axes d'amélioration seront priorisés afin de répondre aux problématiques évoqués dans les ateliers.

Les RP s'interrogent sur la mise des œuvres des décisions si elles ne correspondent pas aux demandes des documentalistes.

19- Documentation : manque d'effectifs

Régulièrement les documentalistes alertent sur leur manque d'effectif et chaque fois c'est la même réponse qui leur est faite...Une vacation du pôle recherche a manqué chaque jour de la semaine du 26/04 au 01/06, alors que l'absence de la salariée planifiée était prévue de longue date.

- Quelle est l'explication de la direction ?

La DRM répond qu'elle ne comprend pas la question car le remplacement a eu lieu lors d'une semaine à effectifs réduits suite à un arrêt imprévu.

Les RP ne sont pas d'accord sur la réponse car l'absence était prévue.

20. Finis les documentalistes après 20H45

Les documentalistes quittent leur poste à 20h45 (fin de leur planification) alors que le 20h se termine plus tard.

- Pourquoi cette prise de risque ? Est-ce pour éviter de payer des heures supplémentaires ?

La direction est revenue à une planification avec des horaires classiques en janvier. Elle souligne qu'il ne reste que 7 minutes du 20H sans documentaliste et qu'en cas d'urgence, le 20H peut faire appel au documentaliste planifié à France Info TV.

Les RP ne comprennent pas comment la solution est d'alourdir la charge de travail du documentaliste déjà surchargé par les demandes de France Info TV. Pourquoi ne pas avoir continué l'expérimentation avec un horaire décalé d'1/4 d'heure ?

21- Des roulettes ...

Les études sur les sacs à roulettes pour les pieds de caméra ont-elles abouti ?

Les études n'ont pas abouti car les prototypes ne sont convaincants ni en termes de solidité, ni en termes ergonomiques.

Une étude sera relancée en juin.

Direction des sports

22- Plateau TLS et PIDF (relance)

Lors de la dernière IP, les RP ont demandé des précisions au sujet du transfert de TLS sur le plateau de PIDF.

- Après l'annonce du 19 mai, il serait question de reporter la date. Qu'en est-il du calendrier et de l'évolution éditoriale évoquée lors de la dernière IP ?

La Direction des Sports n'a aucune information sur le transfert de TLS sur le plateau d'ICI P1DF. La direction de la Fabrique a décidé de ce report. TLS restera sur son plateau habituel durant l'été.

23- Vidéotheque des sports

Pas de passage en expertise cette année, semble-t-il.
Cependant, les documentalistes ont fourni de gros efforts et un investissement important, notamment avec les JO, avant, pendant et après.
- La direction a-t-elle accordé des mesures salariales individuelles dans ce collectif, ou et des primes individuelles ? Combien ? De quel ordre ?

La direction estime que les collaborateurs des Sports ont fait des efforts avec les Jeux Olympiques. Elle rappelle que le service de la vidéotheque a bénéficié de mesures en 2023 et 2024. Les mesures de 2025 ont été destinées à d'autres services de la production.

Les RP insistent sur l'ampleur de la charge de travail en situation de sous-effectifs pour préparer l'événement des JO.

Prochaine instance Jeudi 3 juillet 2025

Contacts RP Information et Sports Cfdt :

valerie.verduron@francetv.fr

sophie.lacombe@francetv.fr



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr